



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTÈRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,  
DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ARTISANAT

\*\*\*\*\*



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

**SYMPOSIUM INTERNATIONAL  
SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DUALE AU  
SÉNÉGAL  
7 et 8 Mars 2016 À DAKAR**

## Termes de Références

1. Contexte.....	2
2. Objectifs.....	3
3. Résultats attendus .....	4
4. Période ciblée.....	4
5. Lieu et Durée .....	4
6. Méthodologie de travail .....	4
7. Les participants .....	8
8. Le budget.....	14

Version du 12 février 2016

APPRENTISSAGES SANS FRONTIÈRES

*Offrir une formation, c'est offrir une vie*



## 1. Contexte

### 1.1 Contexte général

Les autorités en charge de la formation professionnelle du Sénégal ont effectué du 15 au 20 avril 2013, sur instruction du Chef de l'Etat, une visite de travail dans le canton de Vaud en République Fédérale Suisse pour s'inspirer du modèle de formation professionnelle duale en vue d'une implémentation de ce mode de formation dans les lycées professionnels en cours d'implantation dans chacun des pôles de développement identifiés à travers le territoire national.

Depuis 2013 des rapports entre experts de la formation professionnelle des deux pays ont été développés pour la mise en place au Sénégal, d'un modèle de formation professionnelle duale. A ce titre, une délégation d'experts du Ministère de la formation professionnelle a pris part, du 6 au 8 octobre 2014 à Lausanne, à un colloque francophone d'experts gouvernementaux sur la formation professionnelle suisse.

Dans le but de formaliser une coopération en la matière entre les deux pays, un mémoire d'entente (Mou) portant sur un partenariat en matière de formation a été signé, le 29 novembre 2014 à Dakar en marge du XV<sup>ème</sup> sommet de la francophonie, entre la Suisse et le Sénégal. Ce partenariat visant le développement de la formation professionnelle duale au Sénégal par l'appui de l'expertise suisse, s'inscrit dans les objectifs du 2<sup>e</sup> Cadre stratégique de la Francophonie et des stratégies jeunesse et économie pour obtenir une formation professionnelle et technique adaptée à l'insertion des jeunes au marché de l'emploi et créatrice de richesse.

L'objectif de l'expertise suisse consiste en un accompagnement des différentes étapes d'une phase-pilote d'implémentation de la formation duale avec des résultats attendus dans les domaines suivants :

- (1) Evaluation des contraintes et des besoins des institutions sénégalaises pour la formation professionnelle et technique en vue de l'insertion des jeunes par la formation et l'emploi.
- (2) Elaboration d'une feuille de route pour la mise en place d'une stratégie de formation professionnelle et duale qui fonctionne au Sénégal selon des critères de qualité.
- (3) Accompagnement d'un projet pilote de lycée professionnel dual comme modèle de formation professionnelle.
- (4) Mise en place d'un cadre de suivi et de recommandations qui permette un efficace transfert de connaissances au profit de la jeunesse et de l'emploi.
- (5) Animation des missions d'étude et de conseil pour la réalisation du projet au Sénégal et création d'une filière-pilote de formation dans un domaine-clé de l'économie sénégalaise.

Dans le cadre de ce partenariat, l'expertise suisse prévoit de couvrir les trois axes suivants :

- 1) l'évaluation des institutions sénégalaises pour la formation professionnelle ;
- 2) l'élaboration d'une feuille de route pour l'implémentation d'une formation professionnelle duale au Sénégal ;
- 3) l'accompagnement d'un projet pilote de lycée professionnel dual sur les aspects soft (identification des équipements, élaboration des programmes de formation, formation des formateurs)

## 1.2 Contexte spécifique

En application de ce memorandum d'entente, une mission d'experts suisses, conduite par Monsieur Severin BEZ, superviseur de l'expertise suisse et directeur général de l'enseignement post obligatoire du Canton de Vaud, en Suisse, a séjourné au Sénégal du 13 au 17 avril 2015 sur la base de termes de références conjointement élaborés.

Le rapport d'expertise, livré à la suite de cette mission, présente les principaux défis liés à l'implémentation d'un système de formation professionnelle duale au Sénégal et formule des recommandations s'intégrant dans le système actuel et les réformes en cours afin de préserver les acquis tout en établissant les conditions cadres pour la transition vers un modèle dual inspiré du système helvétique.

Pour une implémentation réussie du modèle, le rapport d'expertise validé le 22 juin 2015 par le Ministère en charge de la formation professionnelle, recommande d'adopter la feuille de route suivante :

- le développement du partenariat public privé à travers l'organisation d'un symposium ;
- le développement de l'ingénierie de la formation par l'écriture des programmes ;
- l'implémentation du modèle de formation duale de manière progressive et déconcentrée.

L'organisation d'un symposium international sur la formation professionnelle duale au Sénégal s'inscrit dans le cadre de l'axe 2 du Mandat "*Expertise de formation professionnelle et duale au Sénégal 2015*" initié par la Direction Fédérale des Affaires Etrangères (DFAE) en partenariat avec le Canton de Vaud, l'Institut Fédéral de Formation Professionnelle (IFFP) et l'ONG Apprentissage Sans Frontières basée à Genève.

L'axe 1 du projet a donné lieu à une mission d'évaluation au Sénégal en avril 2015, afin d'établir une feuille de route adéquate au contexte de la formation professionnelle au Sénégal. Le rapport d'expertise (évaluation) de la formation professionnelle sénégalaise formulée par cette mission a fait l'objet d'un partage lors d'un pré symposium tenu le 06 octobre 2015 à Dakar. Au-delà d'avoir permis aux acteurs de s'accorder définitivement sur la méthodologie à adopter pour la tenue du symposium, ce pré symposium a également permis d'atteindre les résultats suivants dans le processus d'implantation d'une formation professionnelle duale :

- une identification claire et précise des points-clés qui seront débattus lors du symposium, dans une véritable ambiance de collaboration gagnant-gagnant ;
- une définition du rôle et des responsabilités de chacun des acteurs ;
- une stabilisation de la liste des participants ;
- une stabilisation des modalités pratiques du déroulement du symposium.

C'est dans ce contexte que le Sénégal, avec l'appui de l'expertise helvétique, organise ce symposium international sur la réforme de la formation professionnelle afin d'opérationnaliser la première recommandation de la mission d'évaluation visant le développement du partenariat public privé.

## 2. Objectifs

### 2.1 Objectif général

Le symposium international vise à stimuler le partenariat public-privé et à associer plus activement les partenaires sociaux dans la mise en œuvre de la réforme de formation professionnelle au Sénégal. Il a

pour effet d'établir un dialogue tripartite sincère et transparent entre État-Patronats-Syndicats autour de la réforme de la formation professionnelle au Sénégal, dans un esprit « gagnant-gagnant »

Grâce à cette approche participative, les différents acteurs concernés pourront s'impliquer pleinement en amont du processus du projet de formation professionnelle duale

## 2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, le symposium vise à atteindre les objectifs suivants

- une participation active des différents acteurs concernés dans les différents groupes de travail par leurs contributions écrites et orales ;
- la validation de la feuille de route dont les éléments thématiques se trouvent dans le document principal du Symposium intitulé « Symposium pour l'implémentation du modèle dual de formation professionnelle et technique au Sénégal » reprenant les conclusions du pré-symposium tenu le 06 octobre 2015 à Dakar.
- l'élaboration et l'adoption d'une charte qui scelle le socle du nouveau partenariat tripartite *Etat - Syndicats-Patronats* pour le développement de la formation professionnelle duale au Sénégal

## 3. Résultats attendus

Au sortir du symposium les résultats suivants sont attendus :

- une présence massive et une large et fructueuse contribution des différents acteurs concernées dans une véritable ambiance de collaboration gagnant-gagnant
- la validation des éléments de la feuille de route ;
- l'adoption de la charte sur la formation professionnelle et duale au Sénégal.

## 4. Période ciblée

Ce projet se déroule sur une année (mars 2015-mars 2016), avec comme objectif évident qu'il se poursuive par la suite et permette un développement de la formation duale au Sénégal dans les meilleures conditions.

Dans ce contexte et suite à la mission d'expertise d'avril 2015, le dialogue visant à établir les compétences de chacun dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant est prévu pour se dérouler le lundi 07 et mardi 08 mars 2016 sous forme d'un symposium qui reprendra les conclusions du pré-symposium précédemment organisé le 06 Octobre 2015.

## 5. Lieu et Durée

Le symposium se déroulera sur une durée de deux jours de travail (07 et 08 mars 2016) à l'Hôtel King Fahd Palace.

## 6. Méthodologie de travail

Le Symposium se déroulera sur deux journées, chacune sera consacrée à une étape tirée des conclusions du pré-symposium tenu le 06 octobre 2015. Il s'agira d'un travail d'échanges et de partage pendant deux

de 11 journées sur ces conclusions du pré-symposium. Le symposium regroupera les acteurs du public concernés par la formation professionnelle ainsi que tous les partenaires sociaux et techniques autour des attentes et conditions de mise en œuvre de la formation duale au Sénégal. Ce qui aura pour résultat de permettre au patronat de se présenter au symposium avec des propositions concrètes par rapport à leur degré d'implication dans l'implémentation de la formation duale au Sénégal.

### 6.1 La première journée

Elle sera divisée en deux parties :

- a) la partie officielle et protocolaire portant essentiellement sur la cérémonie d'ouverture du Symposium et de lancement du processus d'implantation de la formation professionnelle duale au Sénégal présidée par son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République ;
- b) la présentation par les différents partenaires suisses concernés (voir chronogramme ci-dessus) de leurs regards sur la FP duale la feuille de route autour des quatre axes thématiques pour définir le contexte dans lequel les discussions se dérouleront.

Lors de la deuxième partie de cette première journée, les différentes présentations de l'expertise suisse suivies d'une plénière, permettront aux participants de se mettre à jour sur la compréhension du duale avant que le symposium n'aborde la feuille de route du dual.

Au sortir des débats en plénière, les participants seront invités à s'inscrire sur la liste de leur choix pour constituer les quatre ateliers devant travailler chacun sur un des quatre thèmes suivants :

- **Atelier 1 : Ingénierie de la Formation duale** (Animation : Partie suisse, Présidence CNP, Rapportage DFPT/MFPAA)

L'atelier portera ses réflexions, au regard des propositions ressorties lors du pré-symposium, sur les sous-thèmes suivants pour lesquels il est attendu des suggestions et recommandations devant être consolidées dans la feuille de route :

- Orientation des apprenants ?
- Certification en contexte dual ?
- Passerelles pour l'accès aux qualifications ?
- Formation des formateurs ?
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ?
- Certificat Sénégalais de Capacité (CSC) ?

- **Atelier 2 : Réformes institutionnelles** (Animation : Partie suisse, Présidence BOSSE, rapportage IAF/MFPAA)

Cet atelier se penchera sur l'expérience suisse en matière d'organisation institutionnelle pour soutenir un portage partagé de la FP duale. L'introduction de cette thématique fera l'objet d'une note de synthèse de la partie suisse présentant l'expérience de ce pays ainsi que les propositions faites à la partie sénégalaise et adoptées lors du pré-symposium. Sur la base de la note introductive du symposium relative aux réformes nécessaires, l'atelier apportera des suggestions et recommandations pertinentes sur les questions suivantes :

- Gouvernance de la FP duale (rôle de chacun : Etat, syndicat, patronat) ?

- Décentralisation de la FPT duale ?
- Autonomie des centres de formation ?
- Fusion des directions ?
- Charte, quels engagements ?
- Contrats d'apprentissage ?

- **Atelier 3 : Partenariat public-privé (gagnant-gagnant)** – (Animation : Partie suisse, Présidence CNES, Rapportage CEP/MFPAA)

Dans cette thématique les membres du groupe de travail devront, sur la base de la note introductive du symposium, formuler les propositions et recommandations pour la mobilisation et la motivation des acteurs autour du développement de la formation duale au Sénégal. De manière spécifique, cet atelier apportera des réponses et des propositions précises (qui seront consolidées dans la feuille de route) portant sur :

- Qui gagne quoi ?
- Le rôle des acteurs et quels bénéfices ?
- Programmation de la formation et des stages en entreprise ?

- **Atelier 4 : Cadre légal et Financement** (Animation : Partie suisse, Présidence DCEF/MEFP, Rapportage DAGE/MFPAA)

Cet atelier examinera, sur la base de l'évolution du mécanisme et des moyens sénégalais de financement de la formation professionnelle et technique et au regard de la note introductive du symposium, formuler des propositions et recommandations allant dans le sens d'une maîtrise pérenne et soutenable du financement de la formation professionnelle duale au Sénégal.

De manière spécifique, l'atelier devra apporter des réponses et des propositions (à consolider dans la feuille de route) sur les aspects suivants :

- Qui paie quoi ?
- La rétrocession de la taxe professionnelle ?
- Le financement privé ?
- Les bourses d'apprentissages ?

## 6.2 La deuxième journée

Elle sera consacrée dans un premier temps aux travaux des groupes afin de procéder au partage et à la validation de la feuille de route consolidée, à l'adoption de la Charte qui liera les partenaires ainsi que la présentation du projet pilote.

Dans un second moment, elle consacrera la clôture officielle du symposium devant les hautes autorités après une présentation des principales conclusions et recommandations ainsi que des étapes futures.

### 6.3 Résumé du programme des deux journées :

#### • Journée du 07 mars 2016

07 mars 2016	Thématique	Contenu	Intervenants	Modérateurs
8h30- 11h00	Cérémonie d'ouverture	Accueil et installation des invités	Hôtesse	MF PAA
11h00-11h15		Message d'ouverture	MF PAA	MC
11h15-11h25		Allocution	Mme l'Ambassadeur de Suisse	
11h25-11h35		Allocution	Mme la Ministre de Suisse (Vaud)	
11h35- 11h45		Allocution	Représentant Patronat	MF PAA
11h45- 11h55		Allocution	Représentant Syndicat des travailleurs	M. Bez ASF
11h55-12h30		Présentation de la FPT suisse (film) et du projet de formation professionnelle duale au Sénégal	Supervision de l'expertise	Ambassade Suisse
12h30-13h00		Allocution	Président de la République	
13h00-14h30	<b>Pause déjeuner</b>			
14h30-14h40	FPT duale	Allocution	M. Dramé, Secrétaire général d'Apprentissages Sans Frontières	
14h40- 14h50	Apprentissage dual	Regard du patronat suisse sur l'apprentissage dual (avantages pour l'économie)	M. Savary Directeur a.i de la Fédération vaudoise des entrepreneurs	MF PAA M. Bez ASF Ambassade Suisse
15h00- 15h10	Apprentissage dual	Regard de l'IFFP sur la formation des enseignants en formation professionnelle	M. Etienne, Directeur suppléant Institut fédéral suisse des hautes études en formation professionnelle	Rapportage : CEP/MFPAA
15h10-15h40		Echange sur les présentations et principales conclusions	Participants	
15h40-16h00		Répartition des groupes de travail et consignes d'ateliers		
<b>Fin de la journée</b>				

3. Monsieur Alexandre ETIENNE, directeur suppléant de l'Institut fédéral des études en formation professionnelle (IFFP)
4. Monsieur Jean-François SAVARY, directeur de l'école de la construction et membre du comité de direction de la Fédération vaudoise des entrepreneurs.
5. Monsieur Jacques-Frédéric SIEGLER, directeur de l'École professionnelle de Montreux.
6. Monsieur Elie BUGNION, coordinateur de l'expertise suisse et conseiller stratégique à la direction générale de l'enseignement post obligatoire du canton de Vaud Suisse.
7. Monsieur Alpha Dramé, Secrétaire général Apprentissages Sans Frontières
8. Monsieur Ansoumane Sané, Consultant
9. Madame Manuela Di Cara, Collaboratrice,
10. Madame Dilini-Sylvie Jeanneret, Collaboratrice,
11. Madame Aurélie Jorge, Collaboratrice,
12. Lalla Diagne, hôtesse
13. Vanilla Diagne, hôtesse
14. Soumaoro (coursier)
15. Abdouhramane N'diaye, représentant ASF au Sénégal
16. L'Ambassade de Suisse au Sénégal (03)

Parmi les participants suisses, seront présents l'Ambassade de Suisse au Sénégal, l'ONG Apprentissage Sans Frontière « ASF », la conseillère d'Etat du Canton du Vaud, le Directeur Général de l'enseignement post obligatoire du Canton du Vaud, ainsi que les experts suisse de la mission d'expertise composés de directeur d'école et d'instituts.

Au total il est attendu un peu moins de deux cent (200) participants au premier jour correspondant au lancement officiel du projet dual au Sénégal.

Cent vingt (120) participants sont attendus au deuxième jour. Ces mêmes acteurs devraient également être présents lors des présentations et de la plénière de l'après-midi de la première journée.

### 7.1 Invités du 07 mars 2016

N°	STRUCTURES	REPRESENTANTS	Nbre
1	Présidence de la République	Conseiller en Education et en Formation du PR	1
2	Primature	Conseiller en Education et en formation du PM	1
3	Assemblée Nationale	Responsable de la commission Education Formation	1
4	Conseil Economique, Social et Environnemental	Responsable de la commission Education Formation	1
5	Ministère en charge du PSE	BOSS	1
6	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Direction de la coopération économique et financière (DCEF)	1
		Direction générale du trésor public	1
7	Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur		1
8	Ministère des Postes et des Télécommunications		1
9	Ministre du renouveau urbain, de l'habitat et du cadre de vie		1
10	Ministère de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables		1



11	Ministère de l'Intérieur et de la sécurité publique	1
12	Ministère des forces armées	1
13	Ministère chargé de la Justice	1
14	Ministère de l'Éducation Nationale	1
15	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	1
16	Ministère de l'Environnement et du développement durable	1
17	Ministère de la Promotion des investissements, des partenariats et du développement des Téléservices de l'État	1
18	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la construction citoyenne	1
19	Ministère de l'intégration Africaine, du NEPAD et de la Promotion de la Bonne Gouvernance	1
20	Ministère chargé de l'Enseignement supérieur	1
21	Ministère chargé de la Pêche	1
22	Ministère chargé de la Culture	1
23	Ministère chargé de l'Élevage	1
24	Ministère chargé du Tourisme	1
25	Ministère chargé des Infrastructures et des Transports terrestres	1
26	Ministère chargé de la Femme, de la Famille et de l'Enfance	1
27	Ministère chargé des collectivités locales	1
28	Ministère chargé de l'Industrie et des Mines	1
29	Ministère chargé du Commerce	1
30	Ministère chargé de la Santé et de l'Action sociale	1
31	Ministère chargé de la Fonction publique	1
32	Ministère chargé de l'Agriculture et de l'Équipement rural	1
33	Ministère chargé du Travail et des Relations avec les institutions	1
34	Ministère des Sports	1
35	Ministère Chargé du Budget ;	1
36	Ministère Chargé de la Micro-finance et de l'Économie solidaire ;	1
37	Ministère chargé de la restructuration et de la requalification des banlieues	1
38	Cabinet	5
39	Secrétariat général	1
40	Direction de l'administration générale et de l'équipement	1
41	Direction des ressources humaines	1
42	Direction de la Formation Professionnelle et technique	1
43	Direction de l'apprentissage	1
44	Direction de l'artisanat	1
45	Direction des examens concours professionnels et certifications	1
46	CEP	1
47	Service national de l'orientation professionnelle	1
48	Centre national d'information et de documentation	1
49	Office national de la formation professionnelle	1
50	Fonds de financement de la formation professionnelle et technique	1
51	Agence nationale de la maison de l'outil	1

52		Agence pour la promotion et le développement de l'artisanat	1
53		Coordination Essai de secteur privé par l'éducation pour l'emploi	1
54		Coordination M.F.D.2/B	1
55		Unité de suivi et de coordination de projets	1
56		Coopération luxembourgeoise	1
57		Banque Mondiale	1
58		Agence française de développement	1
59		Coopération canadienne	1
60		Coopération japonaise JICA	1
61	Partenaires techniques et financiers	Coopération coréenne KOICA	1
62		Coopération allemande GIZ	1
63		Organisation internationale de la francophonie	1
64		Coopération belge APEL	1
65		Banque Africaine de développement	1
66		Coopération Indienne	1
67		Ambassade du Bénin	1
68		Ambassade du Burkina Faso	1
69		Ambassade de la Côte d'Ivoire	1
70		Ambassade de la Guinée Bissau	1
71		Ambassade du Mali	1
72		Ambassade du Niger	1
73		Ambassade du Togo	1
74		Délégation de l'Union européenne	1
75		Ambassade Canada	1
76		Ambassade d'Allemagne	1
77		Ambassade d'Autriche	1
78	Représentations diplomatiques	Ambassade de Belgique	1
79		Ambassade de Danemark	1
80		Ambassade d'Espagne	1
81		Ambassade de France	1
82		Ambassade de Grèce	1
83		Ambassade de Hongrie	1
84		Ambassade de Luxembourg	1
85		Ambassade d'Italie	1
86		Ambassade de Portugal	1
87		Ambassade de Grande Bretagne	1
88		Ambassade des Pays Bas	1
89		Ambassade de Suède	1
90	SONATEL		1
91	SENTEL - GSM (TIGO)		1
92	ELTON - SA (ELTON COMPANY OIL )		1
93	OILIBYA		1
94	CDS-SA (CIMENT DU SAHEL)		1
95	SDE		1
96	GROUPE TSE		1
97	SAR -(SOCIETE AFRICAINE DE RAFFINAGE)		1

98	TOT AL SENEGAL		1
99	SENEGAL		1
100	GROUPE MINIFAN (GMD/CAN)		1
101	UOC		1
102	UIL LL		1
103	INDUSTRIES CHIMIQUES DU SENEGAL		1
104	SOCOLIM INDUSTRIES		1
105	TERRORBI		1
106	PUDC		1
107	APIX		1
108	ANIDA		1
109	PRODAC		1
110	ANPEJ		1
111	FONGIP		1
112	FONGIS		1
113	syndical patronal de l'industrie hôtelière du Sénégal(SPIHS)		1
114	Plateforme des Acteurs non étatiques		1
115	Inspection général de l'Education et de la Formation		2
116	Conseil national du Patronat (CNP)		2
117	Consortium des Industriels Européens au Sénégal (CIES)		2
118	Confédération nationale des Employeurs du Sénégal (CNES)		2
119	Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (UCCIA)		1
120	Conseil des Organisations non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD)		1
121	Union nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS)		2
122	Union nationale des Chambres de Métiers (UNCM)		1
123	Mouvement des Entreprises du Sénégal (MEDS)		2
124	Fédération des ONG du Sénégal (FONGS)		1
125	Union des Associations d'Elus Locaux (UAEL)		1
126	Conseil national de Concertation des Ruraux (CNCR)		1
127	Confédération des Syndicats Autonomes (CSA)		1
128	Confédération nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS)		1
129	Union nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal (UNSAS)		1
130	Confédération nationale des Travailleurs du Sénégal /Forces du Changement (CNTS/ FC)		1
131	Comité national du Dialogue social (CNDS)		1
132	Fédération nationale des Associations de Parents d'élèves du Sénégal		1
133	Collectif des Etablissements privés de FPT		1
134	Coordination nationale des IS/IEMS		1
135	Le réseau des établissements de FPT du Sénégal		1
136	Les inspections d'académie	Porte-parole des inspecteurs d'académie du Sénégal	1
137	Comité d'organisation		15
138	Les responsables des établissements de FPT	Lycées techniques (2)	22
139		Centres sectoriels (2)	

140	Centres de formation professionnelle (CFP) (1) (2) (3) (4) (5)	
141	CFP (1)	
142	Centres sectoriels (1)	
143	Ecoles de formation de formateurs (4)	
144	Cluster Formation professionnelle (6)	
	<b>Total Participants nationaux</b>	<b>182</b>
	<b>Total Participants suisses</b>	<b>18</b>
	<b>TOTAL PARTICIPANTS</b>	<b>200</b>

## 7.2 Participants du 08 mars 2016

N°	STRUCTURES	REPRESENTANTS	Nbre
1	Présidence de la République	Conseiller en Education et en Formation du Président de la République	1
2	Primature	Conseiller en Education et en formation du Premier Ministre	1
3	Assemblée Nationale	Responsable de la commission Education Formation	1
4	Conseil Economique, Social et Environnemental	Responsable de la commission Education Formation	1
5	Ministère de la Formation professionnelle de l'Apprentissage et de l'Artisanat	Directeurs Généraux, nationaux et Chefs de service	21
6	Ministère en charge du PSE	BOSSE	1
7	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Direction de la coopération économique et financière (DCEF)	1
8		Direction générale du trésor public	1
9	Ministère des forces armées		1
10	Ministère chargé de la Justice		1
11	Ministère de l'Education Nationale		1
12	Ministère chargé de la Pêche		1
13	Ministère chargé de la Culture		1
14	Ministère chargé de l'Energie		1
15	Ministère chargé du Tourisme		1
16	Ministère chargé des Infrastructures et des Transports		1
17	Ministère chargé de la Femme, de la Famille et de l'Enfance		1
18	Ministère chargé des collectivités locales		1
19	Ministère chargé de l'Enseignement supérieur		1
20	Ministère chargé du Commerce		1
21	Ministère chargé de l'Elevage		1
22	Ministère chargé de l'Industrie et des Mines		1
23	Ministère chargé de la Santé et de l'Action sociale		1
24	Ministère chargé de la Fonction publique		1
25	Ministère chargé de l'Agriculture et de l'Equipement rural		1
26	Ministère chargé du Travail et des Relations avec les		1
27	Ministère des Sports		1
28	Ministère chargé des Postes et des Télécommunications		8
27	Les Partenaires techniques et financiers		1
28	Plateforme des Acteurs non étatiques		1
29	Inspection général de l'Education et de la Formation		2
30	Conseil national du Patronat (CNP)		2
31	Confédération nationale des Employeurs du Sénégal (CNES)		1
32	Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (UCCIA)		1
33	Conseil des Organisations non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD)		1
34	Union nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS)		1
35	Union nationale des Chambres de Métiers (UNCM)		1

36	Mouvement des Entreprises du Sénégal (MES)		1
37	Fédération des ONG du Sénégal (FONGS)		1
38	Union des Associations et des Locaux (UAE)		1
39	Conseil national de Concertation des Bureaux (CNB)		1
40	Confédération des Syndicats Autonomes (CSA)		1
41	Confédération nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS)		1
42	Union nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal		1
43	Confédération nationale des Travailleurs du Sénégal / Forces du Changement (CNTS/FC)		1
44	Comité national du Dialogue social (CNDS)		1
45	Fédération nationale des Associations de Parents d'élèves du Sénégal		1
46	Collectif des Etablissements privés de FPT	Le président	1
47	Coordination nationale des IS/IEMS	Le président	1
48	Le réseau des établissements de FPT du Sénégal	Le président	1
49	Les inspections d'académie	Porte parole des inspecteurs d'académie du Sénégal	1
50	Les responsables des établissements de FPT	Proviseurs Lycées techniques (3) PCA Centres sectoriels (3) Centres de formation professionnelle (9) - (CFPT, CNQP, CEDT) Coordonnateurs ISEP (3) Directeurs Ecoles de formation de formateurs (4) Présidents Cluster Formation professionnelle (3)	22
<b>Total Participants nationaux</b>			<b>102</b>
<b>Total Participants suisses</b>			<b>18</b>
<b>TOTAL PARTICIPANTS</b>			<b>120</b>

## 8. Le budget

Le budget global du pré-symposium et du symposium sera supporté en partie à la hauteur des moyens financiers indexés dans le mandat confié à ASF (14 200 F CH, soit 8 670 000 F CFA) pour l'organisation du symposium.

Ce budget sera complété par des apports financiers du MFPAA et de ses partenaires pour boucler le budget global comme réparti sur le tableau ci-après.